

Référentiel d'activités du métier de professeur spécialisé de l'enseignement adapté aux jeunes sourds

FONCTIONS I : Enseignement et accompagnement pédagogique	
<p>Le professeur titulaire du CAPEJS exerce une fonction d'expert de l'observation, de l'évaluation et de l'élaboration de réponses adaptées à l'ensemble des besoins éducatifs particuliers de l'élève à partir desquels sont définis et ajustés les objectifs de l'accompagnement pédagogique.</p> <p>Il instaure une relation pédagogique favorisant simultanément les apprentissages, la sécurité, l'autodétermination, le développement de l'autonomie, de la confiance et de l'estime de soi de l'élève, tout au long de son parcours.</p> <p>Il participe au développement des connaissances et compétences scolaires, et des capacités cognitives, sensorielles et motrices des élèves accompagnés.</p> <p>Il enseigne ou intervient, seul ou conjointement, en séance individuelle ou collective dans le respect du cadre réglementaire et des instructions officielles, en cohérence avec le projet pédagogique du dispositif de scolarisation.</p> <p>Il peut intervenir auprès de l'enfant et de son environnement, dans le cadre de l'accompagnement d'un établissement ou service médico-social (EMS et ESMS), en particulier centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP), service d'accompagnement familial et d'éducation précoce (SAFEP), service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD), service de soutien à l'éducation familiale et à la scolarisation (SSEFS), équipe mobile d'appui médico-social à la scolarisation des enfants en situation de handicap (EMAS), pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE), ou au sein d'une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS), pôle d'enseignement des jeunes sourds (PEJS)...</p>	
<p>F1. Élaboration, adaptation et réalisation d'évaluations</p>	<p>F1.1. Recueillir le ressenti de l'élève relatif à ses difficultés et ses réussites, ses craintes, ses objets de satisfaction, ses demandes, ses projets (notamment d'orientation), ses conditions de scolarisation.</p> <p>F1.2. Repérer les répercussions de la déficience sensorielle de l'élève dans sa scolarité et en évaluer les conséquences.</p> <p>F1.3. Repérer les incidences d'un besoin éducatif particulier aggravant la situation de handicap d'origine sensorielle, l'émergence d'une nouvelle pathologie ou l'évolution de la déficience sensorielle.</p> <p>F1.4. Évaluer, seul ou conjointement, les compétences des élèves pour rédiger et adapter les projets d'accompagnement à partir des besoins identifiés.</p> <p>F1.5. Réaliser des évaluations notamment diagnostiques, formatives et sommatives.</p> <p>F1.6. Repérer les appétences dans les différentes situations de communication.</p> <p>Évaluer les compétences et les acquisitions langagières en tenant compte du contexte communicationnel et de la langue maternelle.</p> <p>F1.7. Rédiger et présenter des comptes rendus d'évaluation du langage et d'évolution de la communication.</p> <p>F1.8. Procéder aux évaluations de compétences langagières en référence aux étapes de l'acquisition du langage chez l'enfant, et en fonction du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).</p> <p>F1.9. Repérer les conséquences de la surdit� sur les apprentissages.</p>

	<p>F1.10. Identifier les obstacles et les facilitateurs en situation d'apprentissage.</p> <p>F1.11. Adapter les modalités et les supports d'évaluations pour les rendre accessibles.</p> <p>F1.12. S'assurer de la mise en œuvre cohérente des adaptations et aménagements prévus aux épreuves d'examen et pour toutes les évaluations de l'année.</p> <p>F1.13. Faire passer les évaluations nécessaires à l'obtention d'examen, de certification et d'attestation.</p> <p>F1.14. Accompagner les candidats lors des épreuves d'examen dans le respect des aménagements accordés par notification.</p>
<p>F2. Conception de l'action pédagogique adaptée aux besoins éducatifs particuliers de l'élève</p>	<p>F2.1. Adapter son enseignement aux instructions officielles de l'Éducation nationale, dont les programmes d'enseignement, et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.</p> <p>F2.2. Concevoir des programmations et progressions de séquences, séances et situations d'enseignement et d'apprentissage notamment en les articulant avec celles des autres enseignants.</p> <p>F2.3. Élaborer des fiches de préparation des séances d'enseignement.</p> <p>F2.4. Concevoir ou contribuer à la conception de projets pluridisciplinaires ou pluriprofessionnels notamment en s'inscrivant dans une pédagogie de projet.</p> <p>F2.5. Chercher, sélectionner ou créer des ressources documentaires, des outils ou des supports pédagogiques adaptés.</p> <p>F2.6. Utiliser les technologies numériques en tenant compte de leurs évolutions.</p> <p>F2.7. Concevoir l'enseignement de la langue écrite selon une approche pédagogique et didactique adaptée au projet linguistique.</p>
<p>F3. Mise en œuvre de l'action pédagogique adaptée aux besoins éducatifs particuliers de l'élève</p>	<p>F3.1. Donner sa place à chaque élève, gérer la communication au sein des groupes constitués, veiller au respect mutuel et à celui des règles de vie.</p> <p>F3.2. Solliciter l'expression de l'élève et en améliorer la qualité. Vérifier la compréhension des messages dans toute situation de communication selon la modalité d'enseignement.</p> <p>F3.3. Organiser le déroulement des activités d'enseignement selon les différentes modalités de travail de l'élève en séance individuelle ou collective.</p> <p>F3.4. Gérer la communication et favoriser la participation de tous et les interactions entre élèves.</p> <p>F3.5. Enseigner dans une langue homogène et conventionnelle à la portée de chaque élève (langue des signes, langue française orale, avec ou sans langage parlé complété (code LPC), et langue française écrite).</p> <p>F3.6. Prévenir les difficultés relatives aux apprentissages visés.</p> <p>F3.7. Repérer les connaissances nécessaires non acquises et travailler à leur maîtrise.</p> <p>F3.8. Mettre en place des actions de remédiation en variant les entrées dans les apprentissages concernés.</p> <p>F3.9. Mettre en place des situations de consolidation des apprentissages.</p> <p>F3.10. Mettre en place des situations de transfert des acquisitions.</p>

	<p>F3.11. Proposer des outils et méthodes de travail en définissant des stratégies d'apprentissages personnalisées et explicites.</p> <p>F3.12. Mettre en œuvre des séances d'enseignement selon les progressions séquentielles conçues.</p> <p>F3.13. Adapter son enseignement à la diversité des élèves, à leurs modes de communication, dans le respect du projet linguistique de chacun.</p> <p>F3.14. Mettre en place les démarches, méthodes, outils et supports visant la maîtrise de la langue écrite.</p> <p>F3.15. Mobiliser l'écrit et les aides visuelles adaptées favorisant les apprentissages.</p>
<p>F4. Développement de la maîtrise des outils et stratégies de compensation du handicap sensoriel</p>	<p>F4.1. Proposer, dans toute situation, les conditions favorables à l'instauration de la communication, au développement du langage et à la construction d'une langue de communication.</p> <p>F4.2. Etablir des projets de développement de la langue des signes française ou de la langue française orale dans le cadre de séances individuelles ou collectives.</p> <p>F4.3. En séance de parole-langue-langage, développer et améliorer l'expression et la compréhension des élèves quels que soient leurs modes de communication en mobilisant les méthodes et outils adaptés.</p> <p>F4.4. Mettre en place des situations de communication permettant d'atteindre les objectifs fixés en séances individuelles ou collectives : compétences discursives, sociales, culturelles, linguistiques (lexique, grammaire, phonologie...).</p> <p>F4.5. En fonction du projet linguistique de chacun, en faisant appel aux méthodes (ex: la méthode verbo-tonale) et aides techniques adaptées à chaque élève.</p> <p>F4.6. Développer l'éducation auditive, notamment en lien avec l'audiogramme et l'exploitation des aides de récupération auditive, la lecture labiale, le codage et décodage du code LPC, et l'éducation visuelle.</p> <p>F4.7. Développer l'utilisation et la maîtrise du sous-titrage et des outils d'aide technologique à la lecture et à l'écriture (logiciels...).</p> <p>F4.8. Développer chez l'élève des stratégies adaptées qui visent la maîtrise de l'écrit (lecture-écriture).</p>
<p>FONCTIONS II : Relation partenariale et accompagnement global du parcours</p>	
<p>Le titulaire du CAPEJS est un interlocuteur privilégié de la famille de l'enfant, de l'adolescent ou du jeune majeur déficient sensoriel avec lesquels il instaure une relation de confiance, favorisant l'expression de leurs choix quant au projet individualisé d'accompagnement. Dans son action, il intègre pleinement l'expertise familiale.</p> <p>Il exerce ses activités au sein d'une équipe pluriprofessionnelle avec laquelle il échange continuellement, dans le cadre de son domaine de compétences d'enseignant spécialisé, pour l'amélioration de l'accompagnement global.</p> <p>Il participe à la coordination des actions des professionnels concourant à l'accueil et à l'accompagnement de l'enfant, et peut se voir confier des missions complémentaires dédiées à cette tâche.</p> <p>Il assure une fonction d'appui et de ressource auprès de l'entourage de l'enfant, en proposant des actions d'information et de sensibilisation.</p>	

<p>F5. Coopération avec les familles</p>	<p>F5.1. Recueillir les attentes, observations, et projets de l'enfant et de sa famille, ou du jeune majeur. Répondre à leurs interrogations.</p> <p>F5.2. Recueillir les éléments concernant les environnements de l'enfant.</p> <p>F5.3. Mettre en œuvre des observations croisées avec la famille, pour des choix pertinents quant à la construction du projet linguistique au regard, notamment, de la communication familiale (langue[s] familiale[s], outils de communication, stratégies développées...) et du choix de l'enfant.</p> <p>F5.4. Partager avec les parents les observations sur l'évolution, les acquisitions et compétences de leur enfant, les informer sur les divers parcours de scolarisation.</p> <p>F5.5. Selon leurs besoins, orienter les responsables légaux vers d'autres professionnels internes ou externes au dispositif d'accompagnement.</p> <p>F5.6. Participer à l'accompagnement précoce du très jeune enfant (0-3 ans) et préparer sa scolarisation.</p> <p>F5.7. Pour le jeune enfant et selon l'évolution de la surdité, informer les parents sur les processus de la communication, sur les modes de communication, échanger sur le projet linguistique.</p> <p>F5.8. Pour le jeune enfant, conseiller les familles et mettre en place, au besoin, des situations pour que s'établisse et se développe la communication entre l'enfant et son environnement.</p> <p>F5.9. Informer sur l'utilisation des outils de compensation et notamment l'utilisation quotidienne de l'appareillage.</p> <p>F5.10. Etablir un dialogue avec l'enfant et sa famille sur le projet linguistique tout au long du parcours, avec une information neutre et exhaustive et un accompagnement dans le respect de leur choix.</p> <p>F5.11 Co-construire ou réguler le projet individualisé d'accompagnement en définissant des objectifs au regard des capacités de l'enfant et des possibilités de parcours.</p>
<p>F6. Participation à l'action des équipes pluriprofessionnelles médico-sociales</p>	<p>F6.1. Participer à l'élaboration conjointe des projets pluridisciplinaires et pluriprofessionnels, et les mettre en œuvre.</p> <p>F6.2. Soutenir l'analyse et les activités des membres de l'équipe pluriprofessionnelle selon le projet individualisé d'accompagnement.</p> <p>F6.3. Apporter les éléments d'évaluation scolaire nécessaires à l'élaboration des réponses aux besoins de l'élève en matière de scolarisation et de mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation (PPS).</p> <p>F6.4. Agir en complémentarité avec l'orthophoniste, le professeur de langue des signes française (LSF) ou tout autre expert, et apporter des éléments d'évaluation du langage nécessaires à l'élaboration ou à la régulation du projet linguistique.</p> <p>F6.5. Coopérer avec l'interprète en LSF ou le codeur en LPC.</p> <p>F6.6. Assurer les missions de référent du projet individualisé d'accompagnement (PIA) et coordonner les actions pour la réalisation du parcours.</p>

	<p>F6.7. Co-intervenir avec d'autres professionnels de l'équipe.</p> <p>F6.8. Mobiliser des professionnels et ressources (locales ou nationales) extérieurs à l'ESMS de l'enseignant.</p>
F7. Participation à l'action des équipes pédagogiques	<p>F7.1. Informer et échanger sur les conséquences liées à la déficience sensorielle, et apporter des conseils sur les aménagements et adaptations pédagogiques nécessaires.</p> <p>F7.2. Présenter et coordonner les éléments des évaluations et compétences scolaires, des difficultés, des besoins spécifiques de l'élève et de leur évolution.</p> <p>F7.3. Collaborer aux actions des équipes enseignantes (Éducation nationale, médico-sociale...) en participant à des concertations entre les enseignants, en contribuant à la vie institutionnelle de l'établissement assurant la scolarisation, et en proposant des modifications argumentées du projet personnalisé de scolarisation.</p> <p>F7.4. Contribuer aux réflexions de l'équipe de suivi de la scolarisation (ESS), et à l'élaboration du guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation (GEVA-Sco) en lien avec l'enseignant référent à la scolarisation des élèves en situation de handicap.</p>
F8. Appui médico-social aux professionnels de l'environnement de l'enfant, de l'adolescent ou du jeune adulte	<p>F8.1. Informer sur les conséquences liées à la déficience sensorielle avec les professionnels du milieu d'accueil notamment scolaire ou de formation.</p> <p>F8.2. Échanger relativement aux capacités de la personne accompagnée, ses besoins particuliers et les stratégies de compensation qu'elle a développées.</p> <p>F8.3. Assurer une vigilance afin de prévenir des difficultés notamment liées aux troubles associés.</p> <p>F8.4. Apporter des conseils afin de favoriser l'accessibilité des environnements.</p> <p>F8.5. Proposer des moyens de mobiliser des outils et stratégies de compensation.</p>
FONCTIONS III : Veille, réflexion, production et transmission professionnelles	
<p>Tout au long de sa carrière, le professeur participe aux démarches institutionnelles, à la diffusion des connaissances relatives à la pratique professionnelle. Il veille à analyser, évaluer sa pratique et à poursuivre sa formation.</p> <p>Selon son expérience et les demandes institutionnelles, il peut être amené à assurer certaines des activités suivantes, mais il doit tendre vers leur réalisation la plus exhaustive possible : tutorat, recherche, intervention en formation.</p>	
F9. Participation aux démarches institutionnelles	<p>F9.1. Animer une réunion de travail ou y participer, et en rédiger un compte rendu.</p> <p>F9.2. S'impliquer dans les projets institutionnels (projet d'établissement, de service, de dispositif...).</p> <p>F9.3. Participer aux démarches d'évaluation continue des projets institutionnels, de production et d'amélioration des documents institutionnels.</p> <p>F9.4. Mobiliser les éléments des cadres législatif et réglementaire propres à ses activités.</p> <p>F9.5. Concevoir, présenter et diffuser les écrits professionnels (bulletins d'évaluation scolaire, livrets de compétences, notes d'observations, projets liés à l'accompagnement individuel et collectif...).</p>

<p>F10. Information relative à la pratique professionnelle et transmission des connaissances</p>	<p>F10.1. Consigner par écrit son activité pédagogique sur tout support de suivi de l'accompagnement (cahier journal, cahier de bord, de texte, dossier usager informatisé...).</p> <p>F10.2. Intervenir dans le cadre d'actions de sensibilisation et d'information : apporter une connaissance de la surdité et de ses conséquences sur le développement du langage et des apprentissages, et l'utilisation des modes de communication.</p> <p>F10.3. Participer à des travaux de réflexion au sein de groupes de travail intra ou inter établissements et services.</p> <p>F10.4. Intervenir dans le cadre de conférences, colloques...</p>
<p>F11. Analyse, auto-évaluation et amélioration personnelles de la pratique</p>	<p>F11.1. Evaluer sa pratique, la confronter aux recommandations de la Haute Autorité de santé et s'y conformer.</p> <p>F11.2. Participer à des séances d'analyse des pratiques professionnelles ou d'observation croisée.</p> <p>F11.3. Développer sa démarche réflexive et poursuivre sa formation tout au long de sa carrière.</p> <p>F11.4. Suivre des actions de formation complémentaire, des conférences, des colloques...</p> <p>F11.5. Assurer une veille professionnelle relative à l'ensemble de ses activités par la lecture de revues et d'ouvrages professionnels, la consultation des médias, sites numériques ou réseaux spécialisés.</p> <p>F11.6. Suivre l'évolution du matériel pédagogique notamment spécialisé, du matériel d'aide à la compensation, et des logiciels informatiques. Mettre à jour ses connaissances théoriques et techniques relatives à leur utilisation.</p>
<p>F12. Tutorat, intervention en formation et implication dans des actions de recherche scientifique</p>	<p>F12.1. Accueillir tout stagiaire ou futur professionnel en formation, et participer à son évaluation au besoin.</p> <p>F12.2. Assurer les missions de tuteurs des futurs professeurs spécialisés.</p> <p>F12.3. Assurer des missions d'aide et de conseil à d'autres enseignants.</p> <p>F12.4. Accompagner ou superviser la production de travaux professionnels.</p> <p>F12.5. Intervenir dans le cadre d'actions de formation initiale ou continue.</p> <p>F12.6. Prendre part à des actions et travaux de recherche scientifique, à des expérimentations et études.</p> <p>F12.7. Rédiger des articles de presse ou de publication universitaire.</p> <p>F12.8. Développer des collaborations avec des structures et centres de recherche ou de formation.</p> <p>F12.9. Intervenir en tant que notateur ou membre du jury dans le cadre de l'évaluation d'épreuves d'examen ou de la validation des acquis de l'expérience (VAE).</p>

Référentiel de compétences professionnelles du métier de professeur spécialisé de l'enseignement adapté aux jeunes sourds

BLOCS DE COMPETENCES	COMPETENCES
<p>BC1 : Usages avancés et spécialisés des outils numériques</p>	<p>BC1.1. Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention.</p> <p>BC1.2. Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine.</p>
<p>BC 2 : Développement et intégration des savoirs hautement spécialisés</p>	<p>BC2.1. Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale.</p> <p>BC2.2. Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine ou à l'interface de plusieurs domaines.</p> <p>BC2.3. Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines.</p> <p>BC2.4. Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux.</p> <p>BC2.5. Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation.</p>
<p>BC 3 : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances</p>	<p>BC3.1. Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.</p> <p>BC3.2. Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère.</p>
<p>BC 4 : Appui à la transformation en contexte professionnel</p>	<p>BC4.1. Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles.</p> <p>BC4.2. Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe.</p> <p>BC4.3. Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif.</p>

	<p>BC4.4. Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité.</p> <p>BC4.5. Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.</p>
BC 5 : Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation	<p>BC5.1. Faire partager les valeurs de la République.</p> <p>BC5.2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école.</p> <p>BC5.3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage.</p> <p>BC5.4. Prendre en compte la diversité des élèves.</p> <p>BC5.5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation.</p> <p>BC5.6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques.</p> <p>BC5.7. Maîtriser la langue française à des fins de communication.</p> <p>BC5.8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier.</p> <p>BC5.9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier.</p> <p>BC5.10. Coopérer au sein d'une équipe.</p> <p>BC5.11. Contribuer à l'action de la communauté éducative.</p> <p>BC5.12. Coopérer avec les parents d'élèves.</p> <p>BC5.13. Coopérer avec les partenaires de l'école.</p> <p>BC5.14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.</p>
BC 6 : Compétences communes à tous les professeurs	<p>BC6.1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique.</p> <p>BC6.2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement.</p> <p>BC6.3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves.</p> <p>BC6.4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves.</p> <p>BC6.5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves.</p>
BC 7 : Conception et mise en œuvre de dispositifs inclusifs	<p>BC7.1. Maîtriser les concepts fondamentaux qui permettent de construire une société inclusive.</p> <p>BC7.2. Se positionner dans l'environnement (institutionnel, familial, associatif...) et</p>

	<p>collaborer avec les différents acteurs du parcours de vie des personnes à besoins spécifiques.</p> <p>BC7.3. Analyser les besoins des différents publics et mettre en œuvre des réponses adaptées pour permettre la participation sociale des publics à besoins spécifiques.</p>
<p>BC 8 : Analyse des besoins spécifiques des jeunes sourds et élaboration de réponses adaptées</p>	<p>BC8.1. Connaître et comprendre le cadre institutionnel et les divers dispositifs de scolarisation et d'accompagnement des jeunes sourds en lien avec les aspects législatifs et réglementaires.</p> <p>BC8.2. Comprendre les enjeux de l'éducation des jeunes sourds par des connaissances sur les éléments fondamentaux de la surdité dans une perspective socio-historique.</p> <p>BC8.3. Connaître les implications de la surdité sur les processus cognitifs intervenant dans les apprentissages, particulièrement dans le domaine du langage, en lien avec les divers aspects développementaux chez l'enfant.</p> <p>BC8.4. Connaître les éléments principaux de l'appareil audio-phonatoire et les aides de récupération auditive afin d'accompagner de manière adaptée le développement langagier (selon le projet linguistique de l'enfant).</p> <p>BC8.5. Connaître le cadre d'intervention auprès des enfants de 0 à 3 ans et les missions en éducation précoce, avec la mise en place de la communication, en étroite coopération avec la famille, l'équipe pluridisciplinaire et auprès des partenaires si nécessaire (crèches, structures médico-sociales ou autres).</p> <p>BC8.6. Développer un niveau de maîtrise des langues d'enseignement, en lien avec des connaissances en linguistique et didactique des langues, permettant d'enseigner en respectant le profil linguistique des élèves.</p> <p style="padding-left: 40px;">BC8.6.1. Maîtriser le code LPC afin d'enseigner en langue française orale avec le code LPC</p> <p style="padding-left: 40px;">BC8.6.2. Compétences en LSF au niveau B2 visé pour tous et C1, pour l'option LSF</p> <p>BC8.7. À partir de l'évaluation des compétences de l'élève et de ses besoins, construire des séquences d'enseignement collectives ou individuelles qui visent des objectifs de développement (de la réception et de l'expression) de la langue française orale ou de la langue des signes française et écrite des élèves.</p> <p>BC8.8. Recourir aux méthodes et aides techniques appropriées au développement de la</p>

	<p>langue française orale sur le versant réceptif et/ou expressif selon les besoins de l'enfant.</p> <p>BC8.9. Connaître les approches de l'apprentissage du français écrit selon le profil linguistique des élèves et développer des démarches et outils adaptés.</p> <p>BC8.10. Mobiliser ses connaissances pour concevoir des actions adaptées selon le dispositif d'exercice notamment en SSEFS ou UEE, en intervention avec un autre professionnel selon différentes modalités (co-intervention, co-enseignement ou autre).</p> <p>BC8.11. Connaître de nouvelles technologies numériques, supports pédagogiques ou d'autonomie (logiciels, applications...) répondant aux besoins particuliers des élèves sourds.</p> <p>BC8.12. Connaître et développer des dispositifs d'apprentissage adaptés aux élèves avec troubles associés à la surdité, aux élèves avec des contextes linguistiques variés ou avec d'autres besoins éducatifs particuliers.</p>
<p>BC 9 : Mise en œuvre de l'accompagnement pédagogique adapté aux enfants, adolescents et jeunes adultes sourds dans leur parcours de formation à visée inclusive</p>	<p>BC9.1. Agir de façon éthique en prenant en compte les éléments réglementaires et institutionnels de ses environnements professionnels en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction.</p> <p>BC9.2. Développer des compétences relationnelles, de communication et d'animation, et exercer une fonction de personne ressource au sein de la communauté éducative et de son environnement, pour favoriser la transmission de l'information et de compétences, le partage de connaissances et la coopération.</p> <p>BC9.3. Adapter son mode de communication au profil langagier et au projet linguistique des élèves et favoriser dans toute situation d'intervention, l'amélioration de la qualité linguistique de l'élève que ce soit en langue française écrite, orale (avec ou sans le code LPC) et en langue des signes française (niveau B2 visé ou C1 pour l'option LSF).</p> <p>BC9.4. Maîtriser les contenus d'enseignement disciplinaires et leur didactique, particulièrement le domaine des langues (langue française orale et langue des signes française) et de la langue écrite en mobilisant des outils et méthodes adaptées (pour la langue française écrite et la langue française orale).</p> <p>BC9.5. Par sa fonction d'expert dans les domaines pédagogique et langagier, évaluer les compétences, analyser les besoins d'accessibilité et de compensation, concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage et</p>

	<p>d'accompagnement en réponse aux situations diverses.</p> <p>BC9.6. Construire et mener des projets interdisciplinaires et/ ou pluriprofessionnels contribuant au développement de pratiques inclusives.</p> <p>BC9.7. Intégrer à sa pratique l'usage et la maîtrise des technologies de l'information et de la communication, et la connaissance d'aides techniques et d'outils numériques spécifiques adaptés à la surdité.</p> <p>BC9.8. Analyser et adapter sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions des besoins des élèves sourds accompagnés, du métier et de son environnement de travail.</p>
--	--

Référentiel de certification

Au cours de la formation, des contrôles formatifs pourront être effectués pour assurer le suivi des acquis de la formation des candidats.

Blocs de compétences	Modalités d'évaluation et indicateurs de compétence
BC1 : Usages avancés et spécialisés des outils numériques	
	<p>Chaque certificateur met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées: rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.</p> <p>Epreuve organisée par l'établissement de formation</p> <p>Modalité d'évaluation suggérée :</p> <p><u>Présentation d'un projet collaboratif</u> avec l'exploitation des outils numériques et ressources dans la réalisation d'une réponse à un objectif pédagogique (oral avec support dossier) –</p> <p>Dossier et soutenance de 30 minutes</p>
<p>BC1.1. Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention.</p> <p>BC1.2. Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine.</p>	<p>Intègre les TICE dans sa pratique professionnelle.</p> <p>Identifie, utilise et exploite à bon escient des outils numériques, des ressources et des supports numériques (vidéoprojecteur, supports interactifs, logiciels, applications...) adaptés à la pratique pédagogique en tenant compte de leurs évolutions.</p>
BC2 : Développement et intégration des savoirs hautement spécialisés –	
	<p>Chaque certificateur met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées: rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.</p> <p>Epreuve organisée par l'établissement de formation</p> <p>Modalité d'évaluation suggérée :</p> <p><u>Mémoire de pratique professionnelle</u> :</p> <p>Mémoire écrit (30 pages) et soutenance (30 minutes)</p>
<p>BC2.1. Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale.</p> <p>BC2.2. Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine ou à l'interface de plusieurs domaines.</p> <p>BC2.3. Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines.</p> <p>BC2.4. Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux.</p> <p>BC2.5. Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions</p>	<p>Analyse une problématique en montrant l'articulation entre théorie et pratique.</p> <p>Mène une démarche rigoureuse et cohérente en s'appuyant sur une méthodologie de recherche.</p> <p>Apporte des réponses ou propose des pistes d'actions et de réflexion</p> <p>Adopte une démarche réflexive sur un sujet et sur sa pratique : prend de la distance, déconstruit ses représentations et les reconstruit par rapport à des références théoriques et à la réalité du terrain.</p> <p>S'appuie sur les concepts et les derniers travaux de recherche du domaine.</p>

adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation.	
BC3 : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances	
	<p>Chaque certificateur met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées: rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.</p> <p>Epreuve organisée par l'établissement de formation</p> <p>Modalité d'évaluation suggérée :</p> <p><u>Elaboration d'une communication professionnelle</u> : Projet d'un support de communication à des fins d'information sur un sujet du domaine/ de la surdité (présentation orale (langue française orale ou langue des signes française du support écrit)</p> <p>Exposé oral de 15 minutes</p>
<p>BC3.1. Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.</p> <p>BC3.2. Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère.</p>	<p>Sélectionne des ressources pour créer un support de communication adapté et transmettre de l'information.</p> <p>Maîtrise la langue française écrite et orale et au moins une autre langue.</p> <p>Utilise un langage approprié en fonction du public, présente des concepts et adopte une démarche de formation ou de transfert de connaissances pertinente.</p> <p>Sélectionne des ressources pour créer des outils et supports adaptés aux actions de pratiques pédagogiques/ à des actions d'information.</p>
BC4 : Appui à la transformation en contexte professionnel –	
	<p>Chaque certificateur met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées: rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc</p> <p>Epreuve organisée par l'établissement de formation</p> <p>Modalité d'évaluation suggérée :</p> <p><u>Etude de situation et proposition d'élaboration d'un projet pluridisciplinaire</u> –</p> <p>Ecrit de 2 heures ou atelier collectif et rendu écrit</p>
<p>BC4.1. Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles.</p> <p>BC4.2. Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe.</p> <p>BC4.3. Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif.</p>	<p>Analyse d'une situation complexe nécessitant une nouvelle approche stratégique</p> <p>Maîtrise la conduite de projets, notamment par un travail collaboratif en équipe en incluant l'aspect pluridisciplinaire et pluri professionnel avec le partage d'expertise.</p> <p>Mobilise ses connaissances dans les divers domaines en jeu (linguistique, psychologique, médical, éducatif, social).</p> <p>Recherche des ressources et sollicite des professionnels partenaires afin de proposer des ajustements des objectifs et des actions mis en place.</p> <p>Sait utiliser des stratégies pédagogiques différenciées.</p>

<p>BC4.4. Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité.</p> <p>BC4.5. Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.</p>	
<p>BC 5 : Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation –</p>	
	<p>Chaque certificateur met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées: rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.</p> <p>Epreuve organisée par l'établissement de formation</p> <p>Modalité d'évaluation suggérée :</p> <p><u>Etude de situation</u> portant sur le positionnement professionnel et questions – Soutenance orale (30 minutes)</p>
<p>BC5.1. Faire partager les valeurs de la République.</p> <p>BC5.2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école.</p> <p>BC5.3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage.</p> <p>BC5.4. Prendre en compte la diversité des élèves.</p> <p>BC5.5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation.</p> <p>BC5.6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques.</p> <p>BC5.7. Maîtriser la langue française à des fins de communication.</p> <p>BC5.8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier.</p> <p>BC5.9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier.</p> <p>BC5.10. Coopérer au sein d'une équipe.</p> <p>BC5.11. Contribuer à l'action de la communauté éducative.</p> <p>BC5.12. Coopérer avec les parents d'élèves.</p> <p>BC5.13. Coopérer avec les partenaires de l'école.</p> <p>BC5.14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.</p>	<p>Se positionne dans un environnement institutionnel en tant que professionnel, en respectant l'éthique et la déontologie.</p> <p>Co construit le parcours de formation avec la famille.</p> <p>Se réfère au cadre réglementaire et applique les démarches institutionnelles.</p> <p>Mobilise ses savoirs notamment sur les politiques éducatives et sociales et ses observations réalisées lors des stages.</p>
<p>BC 6 : Compétences communes à tous les professeurs –</p>	
	<p>Chaque certificateur met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées: rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.</p> <p>Epreuve organisée par le centre de formation</p> <p>Modalité d'évaluation suggérée :</p> <p><u>Dossier d'élaboration d'une progression pédagogique</u> selon un contexte d'enseignement donné.</p>

	<p>Eléments de base recueillis lors des stages de première année puis réflexion d'adaptation en deuxième année à un public d'élèves sourds avec ou sans troubles associés.</p> <p>Dossier et soutenance (30 minutes)</p>
<p>BC6.1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique.</p> <p>BC6.2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement.</p> <p>BC6.3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves.</p> <p>BC6.4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves.</p> <p>BC6.5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves.</p>	<p>Analyse les compétences des élèves : élabore des évaluations (diagnostiques, formatives, sommatives).</p> <p>Définit des objectifs d'apprentissage</p> <p>Construit : progression, séquence, séances / programmation</p> <p>Connaît les contenus disciplinaires et les didactiques propres au domaine choisi.</p> <p>Se réfère aux programmes et au socle commun de connaissances, de compétences et de culture.</p> <p>Sélectionne des ressources et crée des supports adaptés.</p> <p>Conçoit l'animation de situations d'enseignement et d'apprentissages collectives ou individuelles (modalités de travail, organisation espace/ temps/ communication...).</p> <p>Prévoit une différenciation pédagogique selon les besoins des élèves.</p>
BC 7 : Conception et mise en œuvre de dispositifs inclusifs –	
	<p>Chaque certificateur met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées: rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.</p> <p>Epreuve organisée par le centre de formation</p> <p>Modalité d'évaluation suggérée : :</p> <p>Epreuve permettant le contrôle de connaissances sur le cadre législatif et réglementaire et sur les écrits professionnels</p> <p>Ecrit de 4 heures</p>
<p>BC7.1. Maîtriser les concepts fondamentaux qui permettent de construire une société inclusive.</p> <p>BC7.2. Se positionner dans l'environnement (institutionnel, familial, associatif...) et collaborer avec les différents acteurs du parcours de vie des personnes à besoins spécifiques.</p> <p>BC7.3. Analyser les besoins des différents publics et mettre en œuvre des réponses adaptées pour permettre la participation sociale des publics à besoins spécifiques.</p>	<p>Connaît les différents dispositifs d'accompagnement et les divers projets (PPS, PIA).</p> <p>Prend en compte les différents environnements.</p> <p>Intègre à sa pratique la coopération avec les différents partenaires au sein des structures dans l'accompagnement des personnes à besoins spécifiques.</p> <p>Assure un positionnement de personne ressource.</p> <p>Identifie les besoins et met en œuvre des actions permettant le développement de l'autonomie et la participation sociale.</p>
BC 8 : Analyse des besoins spécifiques des jeunes sourds et élaboration de réponses adaptées –	
	<p>Chaque certificateur met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées: rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.</p> <p>Epreuves organisées par le centre de formation</p> <p>Modalités d'évaluations suggérées : :</p> <p><u>Evaluation formative de la LSF</u> tenant compte du niveau initial</p>

	<p><u>Evaluation finale de la maîtrise du code LPC et de son utilisation avec la langue orale</u></p> <p><u>Linguistique : dossier réflexif</u> à partir d'un questionnement sur la langue, objet de linguistique, réalisé en première année et poursuivi en deuxième année (lectures scientifiques et corpus). Dossier et oral (15 minutes)</p> <p><u>Etude de cas</u> : Analyse d'un cas et élaboration d'un projet de travail à visée de développement langagier et linguistique – Dossier et oral</p> <p><u>Notes de stages</u> : support de questions relatives à des connaissances sur la surdité (domaines variés) - Ecrit et oral (15 minutes)</p>
<p>BC8.1. Connaître et comprendre le cadre institutionnel et les divers dispositifs de scolarisation et d'accompagnement des jeunes sourds en lien avec les aspects législatifs et réglementaires.</p> <p>BC8.2. Comprendre les enjeux de l'éducation des jeunes sourds par des connaissances sur les éléments fondamentaux de la surdité dans une perspective socio-historique.</p> <p>BC8.3. Connaître les implications de la surdité sur les processus cognitifs intervenant dans les apprentissages, particulièrement dans le domaine du langage, en lien avec les divers aspects développementaux chez l'enfant.</p> <p>BC8.4. Connaître les éléments principaux de l'appareil audio-phonatoire et les aides de récupération auditive afin d'accompagner de manière adaptée le développement langagier (selon le projet linguistique de l'enfant).</p> <p>BC8.5. Connaître le cadre d'intervention auprès des enfants de 0 à 3 ans et les missions en éducation précoce, avec la mise en place de la communication, en étroite coopération avec la famille, l'équipe pluridisciplinaire et auprès des partenaires si nécessaire (crèches, structures médico-sociales ou autres).</p> <p>BC8.6. Développer un niveau de maîtrise des langues d'enseignement, en lien avec des connaissances en linguistique et didactique des langues, permettant d'enseigner en respectant le profil linguistique des élèves.</p> <p>BC8.6.1. Maîtriser le code LPC afin d'enseigner en langue française orale avec le code LPC</p> <p>BC8.6.2. Compétences en LSF au niveau B2 visé pour tous et C1, pour l'option LSF</p> <p>BC8.7. À partir de l'évaluation des compétences de l'élève et de ses besoins, construire des séquences d'enseignement collectives ou individuelles qui visent des objectifs de développement (de la réception et de l'expression) de la langue française orale ou de la langue des signes française et écrite des élèves.</p> <p>BC8.8. Recourir aux méthodes et aides techniques appropriées au développement de la langue française orale sur le versant réceptif et/ou expressif selon les besoins de l'enfant.</p>	<p>Maîtrise le cadre législatif et les enjeux de la scolarisation des jeunes sourds.</p> <p>Exploite ses connaissances dans les domaines liés à la surdité (connaissances linguistiques, pédagogiques, socio-historiques, Evalue les compétences en sélectionnant des outils pertinents et ajuste les objectifs en les différenciant selon les profils linguistiques particuliers et des éventuels troubles associés.</p> <p>Prend en compte les implications de la surdité au niveau du langage et des apprentissages.</p> <p>Analyse les profils langagiers et les capacités de l'enfant et propose des objectifs de séances de parole-langue-langage adaptés.</p> <p>Sélectionne et utilise des outils et des méthodes adaptés pour le développement langagier et linguistique.</p> <p>Visé un niveau B2 de maîtrise la langue des signes française et maîtrise le code LPC afin de répondre aux besoins communicationnels et à respecter les projets linguistiques.</p> <p>Mène une réflexion sur la question du langage et de la langue en contexte de surdité, en mobilisant des concepts des sciences du langage.</p>

<p>BC8.9. Connaître les approches de l'apprentissage du français écrit selon le profil linguistique des élèves et développer des démarches et outils adaptés.</p> <p>BC8.10. Mobiliser ses connaissances pour concevoir des actions adaptées selon le dispositif d'exercice notamment en SSEFS ou UEE, en intervention avec un autre professionnel selon différentes modalités (co-intervention, co-enseignement ou autre).</p> <p>BC8.11. Connaître de nouvelles technologies numériques, supports pédagogiques ou d'autonomie (logiciels, applications...) répondant aux besoins particuliers des élèves sourds.</p> <p>BC8.12. Connaître et développer des dispositifs d'apprentissage adaptés aux élèves avec troubles associés à la surdité, aux élèves avec des contextes linguistiques variés ou avec d'autres besoins éducatifs particuliers.</p>	
<p>BC 9 : Mise en œuvre de l'accompagnement pédagogique adapté aux enfants, adolescents et jeunes adultes sourds dans leur parcours de formation à visée inclusive –</p>	
	<p>L'évaluation du BC 9 se réalise en situation de pratique professionnelle d'accompagnement d'élèves sourds.</p> <p>Evaluation organisée par le ministère chargé des personnes handicapées.</p> <p>Epreuve 1 - Enseignement de la langue française orale ou de la langue des signes française (option au choix du candidat) : épreuve professionnelle comportant deux séances de parole, langue et langage, respectivement une séance individuelle (30 minutes maximum) et une séance collective (30 minutes maximum), suivies chacune d'un entretien n'excédant pas 15 minutes</p> <p>Epreuve 2 - Enseignement didactique de la langue française écrite et d'un autre domaine d'apprentissage (au choix du candidat) : épreuve professionnelle de deux séances successives de 55 minutes maximum en modalité collective ou en modalité individuelle, suivies d'un entretien n'excédant pas une heure</p> <p>Epreuve 3 - Conception de projets : présentation aux examinateurs, suivie d'un entretien, pour une durée maximale de 30 minutes au total, du projet individuel d'accompagnement d'un élève (au choix des examinateurs) et présentation du projet pédagogique d'enseignement collectif ou des actions pédagogiques en tant que personne ressource</p> <p>Epreuve 4 – Maîtrise de la communication : les compétences en communication sont évaluées spécifiquement tout au long des séances face aux élèves.</p>
<p>BC9.1. Agir de façon éthique en prenant en compte les éléments réglementaires et institutionnels de ses environnements professionnels en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction.</p>	<p><u>Epreuve 1 :</u></p> <p>Adopte une posture professionnelle éthique et responsable dans le cadre d'un accompagnement adapté à la situation de l'enfant sourd</p>

<p>BC9.2. Développer des compétences relationnelles, de communication et d'animation, et exercer une fonction de personne ressource au sein de la communauté éducative et de son environnement, pour favoriser la transmission de l'information et de compétences, le partage de connaissances et la coopération.</p> <p>BC9.3. Adapter son mode de communication au profil langagier et au projet linguistique des élèves et favoriser dans toute situation d'intervention, l'amélioration de la qualité linguistique de l'élève que ce soit en langue française écrite, orale (avec ou sans le code LPC) et en langue des signes française (niveau B2 visé ou C1 pour l'option LSF).</p> <p>BC9.4. Maîtriser les contenus d'enseignement disciplinaires et leur didactique, particulièrement le domaine des langues (langue française orale et langue des signes française) et de la langue écrite en mobilisant des outils et méthodes adaptées (pour la langue française écrite et la langue française orale).</p> <p>BC9.5. Par sa fonction d'expert dans les domaines pédagogique et langagier, évaluer les compétences, analyser les besoins d'accessibilité et de compensation, concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage et d'accompagnement en réponse aux situations diverses.</p> <p>BC9.6. Construire et mener des projets interdisciplinaires et/ ou pluri professionnels contribuant au développement de pratiques inclusives.</p> <p>BC9.7. Intégrer à sa pratique l'usage et la maîtrise des technologies de l'information et de la communication, et la connaissance d'aides techniques et d'outils numériques spécifiques adaptés à la surdité.</p> <p>BC9.8. Analyser et adapter sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions des besoins des élèves sourds accompagnés, du métier et de son environnement de travail.</p>	<p>avec ou sans troubles associés, en modalité collective et individuelle, au regard de l'évaluation de ses compétences et de ses besoins.</p> <p>Présente une évaluation approfondie des compétences langagières des élèves.</p> <p>S'appuie sur les connaissances nécessaires à l'élaboration de projets de développement langagier et linguistique.</p> <p>Conçoit et met en œuvre des séances de parole-langue-langage après détermination des objectifs de développement des compétences langagières, de l'autonomie et de la participation sociale.</p> <p>Organise les situations d'apprentissage selon un déroulement incluant différentes étapes progressives en réponses aux domaines des objectifs établis.</p> <p>Propose les techniques ou méthodes adéquates en fonction des objectifs visés.</p> <p>Justifie le choix des ressources mobilisées, de méthodes, techniques correctives et leur cohérence avec les autres professionnels.</p> <p>Analyse ses séances au regard des objectifs visés, évalue les apprentissages des élèves et propose des pistes de prolongement et d'amélioration.</p> <p><u>Epreuve 2 :</u></p> <p>Adopte une posture professionnelle éthique et responsable dans le cadre d'un accompagnement adapté à la situation de l'élève sourd avec ou sans troubles associés, en modalité collective ou individuelle, au regard de l'évaluation de ses compétences et de ses besoins.</p> <p>Définit, conçoit et met en œuvre des progressions selon des objectifs d'apprentissages scolaires ou de formation.</p> <p>Met en œuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage en référence aux programmes et au socle commun et selon une organisation adaptée (communication, espace, temps, modalités de travail).</p> <p>Prévoit un déroulement de séance cohérent (activités, rythme et durée) et ajuste les étapes selon la situation d'enseignement.</p> <p>Atteste de la maîtrise des contenus d'enseignement et des didactiques des disciplines, particulièrement en langue française écrite et dans l'autre domaine d'apprentissage choisi.</p> <p>Développe des méthodes de travail favorisant l'autonomie des élèves.</p> <p>Sélectionne des ressources pertinentes, crée des supports et mobilise des méthodes et outils adaptés.</p> <p>Différencie et individualise les apprentissages pour répondre à la diversité des élèves.</p> <p>Met en place des conditions propices aux apprentissages : instaure une bonne relation pédagogique, gère le collectif, encourage et valorise les élèves, explicite les évaluations (par compétences).</p> <p>Intègre l'usage des technologies numériques à son enseignement.</p>
---	--

Collabore avec les divers acteurs du dispositif de l'exercice professionnel (équipe éducative, équipe pluri professionnelle...) et co construit des réponses adaptées en termes de pratiques et de projets.

Mène une démarche réflexive sur sa pratique.

Epreuve 3 :

Connait, analyse et prend en compte le projet individualisé d'accompagnement, projet auquel il contribue par une évaluation et une définition des objectifs dans ses domaines de compétences professionnelles.

Décrit le profil langagier de l'élève et son projet linguistique.

Prend en compte les conséquences de la surdité et d'éventuels troubles associés sur le langage et les apprentissages.

Connaît les caractéristiques de la modalité de scolarisation (cadre réglementaire) et conduit des actions adaptées au dispositif d'accompagnement.

Connaît le déroulement de l'admission, de la procédure d'élaboration et suivi du PIA, de la mise en œuvre du PPS et de son suivi (cadre de l'équipe de suivi de scolarisation, ESS).

Présente le projet pédagogique dans le cadre d'un enseignement collectif.

Explique la coopération avec les familles et les divers environnements des élèves et précise une action menée comme personne ressource (analyse de besoins d'accessibilité et de compensation).

Expose des projets pluri professionnels ou pluridisciplinaires.

Epreuve 4 :

Dans toutes les situations :

Etablit une communication adaptée, favorisant la participation et les interactions des élèves.

Propose des modèles linguistiques de qualité aux élèves et veille à l'amélioration de leur expression et de leur compréhension dans toute situation.

S'assure de la clarté de son discours (objectifs explicités, consignes...).

Maîtrise la langue française écrite et les langues d'enseignement, et utilise les modalités de communication en respectant les projets linguistiques des élèves :

- Utilisation adaptée de la LSF

- Utilisation adaptée de l'oral (avec ou sans code LPC)

Et alternance des deux langues si la composition du groupe le nécessite.

Mobilise des outils de communication alternative améliorée selon les besoins des élèves.

Elabore des outils et supports adaptés.

Développe, co construit et mobilise des références collectives et individuelles.

Utilise à bon escient les TICE.

Rédige des écrits professionnels de qualité.

Justifie ses choix dans le domaine de la communication.